

RAPPORT ANNUEL

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

31 DÉCEMBRE 2020

TABLES DES MATIÈRES

Déclaration.....	3
Qui nous sommes.....	4
Mission et valeurs.....	5
Objectifs et contexte du rapport.....	6
Évènements marquants de l'année.....	7
Chronologie des activités en IR.....	9
Évaluation des PRI.....	10
Équipe.....	11
Approche.....	12
Analyse ESG.....	13
Risques climatiques.....	15
Filtres négatifs.....	19
Engagement.....	20
Investissement d'impact.....	22

DÉCLARATION

Notre philosophie à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) remonte à la création de la firme en 2008. Nous avons toujours pensé qu'un comportement responsable des entreprises vis-à-vis les facteurs ESG avait le potentiel d'améliorer la performance financière à long terme. Puisque nous investissons les actifs de nos clients dans le but d'optimiser le profil de rendement-risque, nous croyons qu'il est approprié d'intégrer les facteurs ESG dans chacune de nos décisions d'investissement.

Notre approche d'investissement responsable s'articule autour de l'intégration de plusieurs stratégies et s'applique à toutes nos décisions d'investissement. Ces stratégies comprennent les filtres négatifs, l'intégration des notes ESG à la notation de crédit interne, l'intégration des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), le calcul d'empreinte carbone, l'engagement avec les émetteurs, les partenaires et les parties prenantes et finalement, l'investissement d'impact à travers nos fonds d'obligations vertes et durables. Le fait d'être un gestionnaire spécialisé en revenu fixe comporte plusieurs défis en matière d'intégration ESG. Pendant de nombreuses années, l'attention a été portée sur le marché des actions tandis que le développement de celui des titres à revenu fixe a peu progressé. Au lieu de nous attarder à cet obstacle, nous avons constamment cherché des façons innovantes d'intégrer les enjeux ESG à notre gestion et de les promouvoir auprès de nos partenaires.

Stéphane Corriveau

Président, directeur principal
et chef de la conformité



Sébastien Rhéaume

Directeur principal





QUI NOUS SOMMES

Fondée en 2008, AlphaFixe Capital Inc. est une société de gestion de placements spécialisée en revenu fixe desservant une clientèle exclusivement institutionnelle. L'esprit d'entrepreneuriat et le dynamisme qui nous animent constituent une alternative pour les investisseurs recherchant un partenaire pour les accompagner à travers les enjeux qui les préoccupent.

Notre philosophie de placement s'inspire en partie des conséquences de la crise financière de 2008 et repose sur un processus rigoureux de gestion du risque. Les notions de préservation du capital et de souplesse d'exécution de nos stratégies nous guident constamment et se transposent dans nos modèles de gestion interne qui se veulent à la fois sophistiqués et accessibles.

MISSION ET VALEURS

Chez AlphaFixe, l'intégration des facteurs ESG aux décisions d'investissement remonte à la création de la firme, et fait donc partie intégrante de la mission et des valeurs de l'entreprise. D'ailleurs, AlphaFixe est devenue signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies en 2009, et s'est ainsi engagée à respecter les six principes.

Au cours de la dernière décennie, beaucoup d'efforts ont été déployés à la création d'outils et de produits innovants en matière d'investissement responsable. AlphaFixe est particulièrement fière du cheminement parcouru et nous continuerons de contribuer activement au développement de ce marché.

Au-delà de nos investissements, nous croyons aussi qu'il est important de s'impliquer auprès de notre communauté. C'est pourquoi nous contribuons non seulement financièrement, mais aussi bénévolement auprès d'organismes supportant des causes telles l'éducation, les maladies infantiles, la relève sportive, les changements climatiques et le développement de la place financière montréalaise par l'entremise du Programme des gestionnaires en émergence du Québec (PGEQ). De plus, nous participons activement aux événements et conférences organisés au sein de la communauté financière ainsi qu'en tant que membre de comité afin de partager nos connaissances et contribuer à faire progresser les enjeux de la finance durable.

Depuis 2019, AlphaFixe obtient annuellement la certification Carboneutre. Remise par LCL environnement, firme de consultation strictement dédiée aux problématiques environnementales, la certification nous permet de compenser nos émissions de gaz à effet de serre (GES) auprès d'organismes de compensation crédibles et certifiés ISO-14064.

Pour plus de détail sur la certification et les projets financés, [cliquez ici](#).



OBJECTIFS ET CONTEXTE DU RAPPORT

C'est avec grand plaisir que nous publions la deuxième édition de notre rapport annuel sur l'investissement responsable. Ce dernier offre un portrait global de nos activités et réalisations en investissement responsable pour l'année 2020. Il s'adresse à tous nos partenaires qui désirent en apprendre davantage sur nos pratiques.



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1) Réglementation canadienne

Le 19 novembre 2020, la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité a été présentée à la Chambre des communes par Jonathan Wilkinson, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Le projet de loi permettra d'établir un processus légalement contraignant quant à la mise en place de cibles nationales de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En décembre 2020, Justin Trudeau et Jonathan Wilkinson ont présenté un nouveau plan climatique renforcé et intitulé « Un environnement sain et une économie saine ». Ce dernier mettait de l'avant des investissements totalisant 15 milliards de dollars. Le plan est articulé selon cinq initiatives clés, soit la réduction du gaspillage énergétique, les transports et l'électricité propres, taxer la pollution, promouvoir l'innovation des technologies propres et finalement, tirer parti des bienfaits issus du capital naturel canadien. La volonté du gouvernement de faire passer la taxe sur le carbone de 30 \$ à 170 \$ entre 2021 et 2030 est sans aucun doute une des mesures phares de ce plan renforcé.

2) Taxonomie de transition

En 2018, le Groupe d'experts sur la finance durable a été chargé de présenter un ensemble de recommandations visant à arrimer le milieu de la finance durable avec les objectifs climatiques et économiques du pays. Le rapport final a été déposé en juin 2019 et recommandait notamment d'établir une norme pour la finance de transition. C'est dans ce

contexte qu'à vu le jour le Comité technique du Groupe CSA sur la transition et la finance durable. Le groupe, qui est composé d'experts issus de tous les groupes d'intérêt concernés, s'est vu confier la tâche d'élaborer une « taxonomie du financement de la transition ». Cette dernière identifiera les projets et activités qui permettront aux secteurs à forte intensité carbone de transitionner vers des systèmes à faible émission. Nous sommes toujours dans l'attente de la taxonomie. En décembre 2020, l'*International Capital Market Association* publiait le Guide sur le financement de la transition climatique, une autre initiative afin de clarifier les termes de la finance environnementale. Ce dernier vise à fournir des orientations claires et des exigences communes aux acteurs du marché par rapport aux pratiques à prioriser lors d'un financement lié à la transition climatique. Les recommandations du groupe reposent sur quatre éléments essentiels, soit la stratégie et la gouvernance de la transition de l'émetteur, la matérialité des sujets environnementaux dans le modèle d'entreprise, la stratégie de transition basée sur des données scientifiques et finalement, la transparence au niveau de la mise en œuvre de cette dernière.

3) Obligation liée au développement durable

En septembre 2019, Enel, le principal fournisseur d'électricité en Italie, émettait la toute première obligation liée au développement durable (OLDD). Contrairement aux obligations vertes dont le produit de l'émission est alloué exclusivement à des projets verts éligibles, ce nouveau type de

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE (SUITE)

créance prévoit notamment que les caractéristiques financières et/ou structurelles d'une obligation pourraient varier si des objectifs liés à la durabilité ne sont pas atteints. Dans le cas d'Enel, on prévoyait une augmentation du coupon de 25 points centésimaux si l'objectif de 55 % de puissance électrique en énergie renouvelable n'était pas atteint d'ici 2021. Face à l'engouement particulier pour ce nouveau type de créance, l'ICMA a publié en juin 2020 les Principes applicables aux OLDD. Il s'agit avant tout de lignes directrices d'application volontaire, qui décrivent les meilleures pratiques d'émission et favorisent l'intégrité du marché.

Si la pierre angulaire de ce nouvel instrument financier repose principalement sur l'objectif de durabilité, force est de constater qu'il demeure assez difficile de valider le niveau d'ambition et la crédibilité de certaines des cibles adoptées par les émetteurs. En effet, l'objectif se doit de cadrer dans la stratégie de développement durable de l'entreprise, mais doit aussi répondre aux défis ESG qui sont propres au secteur d'activité de l'émetteur. L'évaluation d'une cible peut donc s'avérer être un exercice plutôt subjectif. Mentionnons aussi que la pénalité de 25 points centésimaux peut, quant à elle, paraître peu significative. Pour ces raisons, il est peu probable qu'AlphaFixe participe à ce type d'émissions.

4) Fonds de relance verte

Selon le *Greenness of Stimulus Index* publié par *Vivid Economics*, les mesures mondiales de relance économique déployées durant la pandémie auront une incidence négative sur

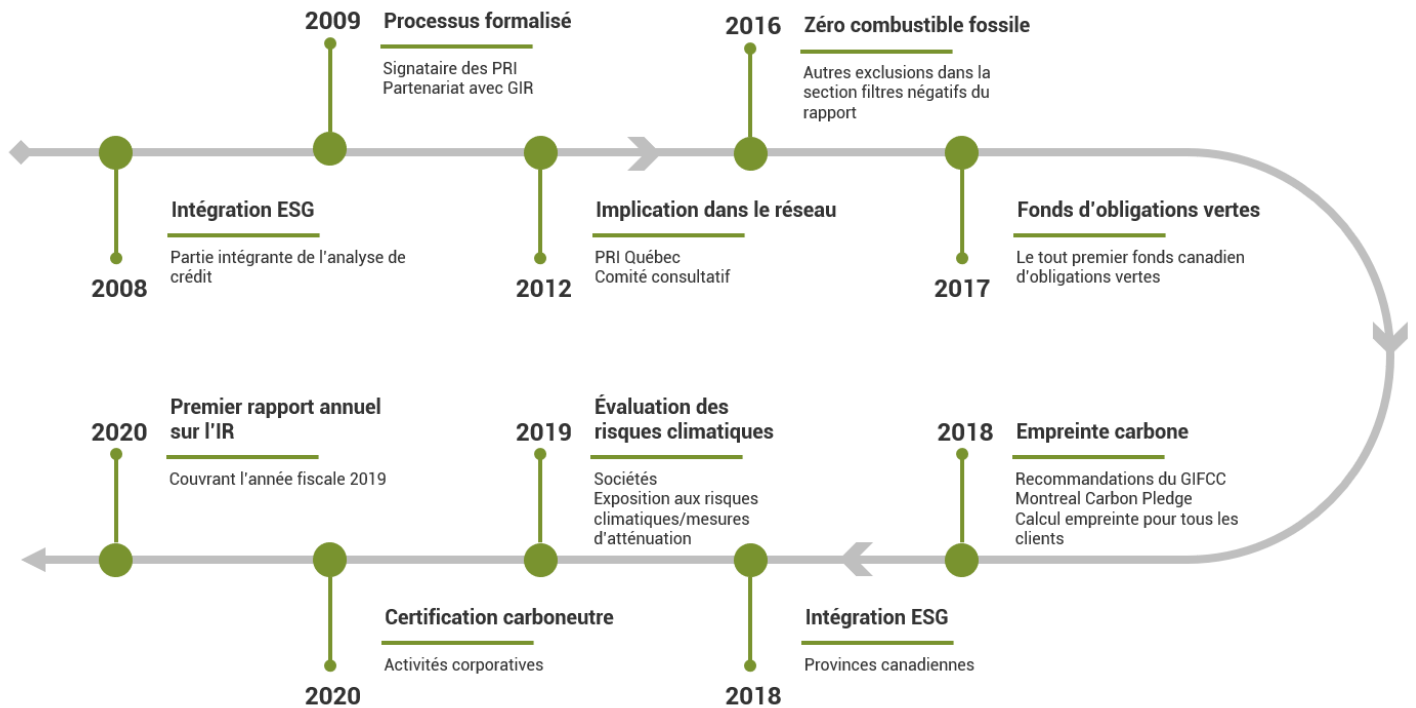
l'environnement. Force est de constater que la plupart des gouvernements n'ont tout simplement pas saisi cette opportunité historique afin de mettre en œuvre des mesures qui permettraient de faciliter la transition et d'atténuer les risques liés à l'environnement. Les deux plus grandes économies de la planète, soit les États-Unis et la Chine, ont déployé des efforts significatifs en matière de relance verte, mais continuent tout de même d'y contribuer négativement.

Toujours selon le rapport, seulement le Canada et une partie de l'Europe auraient réussi à orienter les mesures de relance de manière à dégager une contribution positive sur l'environnement.

5) Obligations d'impact

La pandémie a entraîné les pays du monde entier dans une importante période de perturbations sociales. L'augmentation du chômage, la hausse du taux de mortalité ainsi que des pressions sans précédent sur nos systèmes de santé ont toutes contribué d'une manière ou d'une autre à ce constat. Parallèlement, l'essor de l'investissement d'impact durant la dernière décennie a soulevé beaucoup de questionnement par rapport au rôle que devraient jouer nos institutions et les entreprises dans la lutte contre les problématiques environnementales et sociales. Bien que le marché des obligations vertes est aujourd'hui bien établi, on ne peut pas en dire autant pour celui des obligations sociales. Ce n'est donc pas un hasard si les émissions annuelles d'obligations sociales sont passées de 18 à 140 milliards \$ entre 2019 et 2020.

CHRONOLOGIE DES ACTIVITÉS EN IR



Comme mentionné à la première section du présent rapport, notre philosophie à l'égard des facteurs ESG remonte à la création de la firme en 2008. Depuis ce temps, AlphaFixe n'a pas cessé de s'impliquer au sein de la communauté et d'innover en trouvant des façons créatives d'intégrer les enjeux ESG à ses processus, malgré les défis présents dans le marché du revenu fixe.

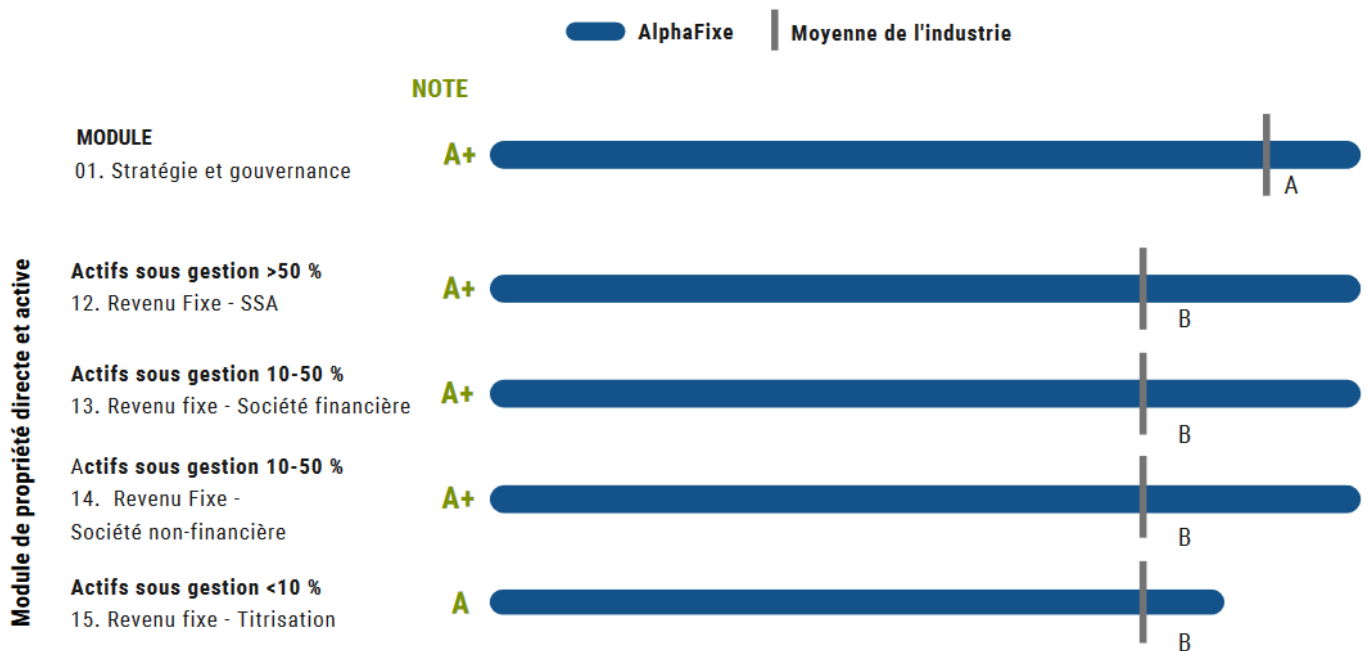
La tendance étant à la transparence et la reddition de compte, AlphaFixe a elle-même fait beaucoup d'efforts pour produire son premier rapport annuel sur l'investissement responsable en 2020. Rappelons que ce dernier couvrait nos activités en investissement responsable pour l'année 2019.

ÉVALUATION DES PRI

En raison des difficultés techniques éprouvées par le nouveau système de reddition de compte des PRI, les signataires n'ont toujours pas été en mesure de soumettre leurs données issues du cycle de reddition de compte 2021. En temps normal, cette phase aurait dû se terminer en avril 2021 tandis que les rapports d'évaluation auraient dû être transmis aux signataires au mois de juillet 2021. Selon les PRI, ces derniers seront plutôt transmis aux signataires aux alentours de juin 2022. Pour sa part, le prochain cycle de reddition de compte, soit celui de 2021, devrait plutôt débuter en 2023, provoquant ainsi la perte d'une année de reddition de compte pour les signataires.

Voici toutefois notre rapport d'évaluation 2020 qui figurait aussi au sein de notre dernier rapport annuel d'investissement responsable.

Figure 1 | Rapport d'évaluation des PRI 2020



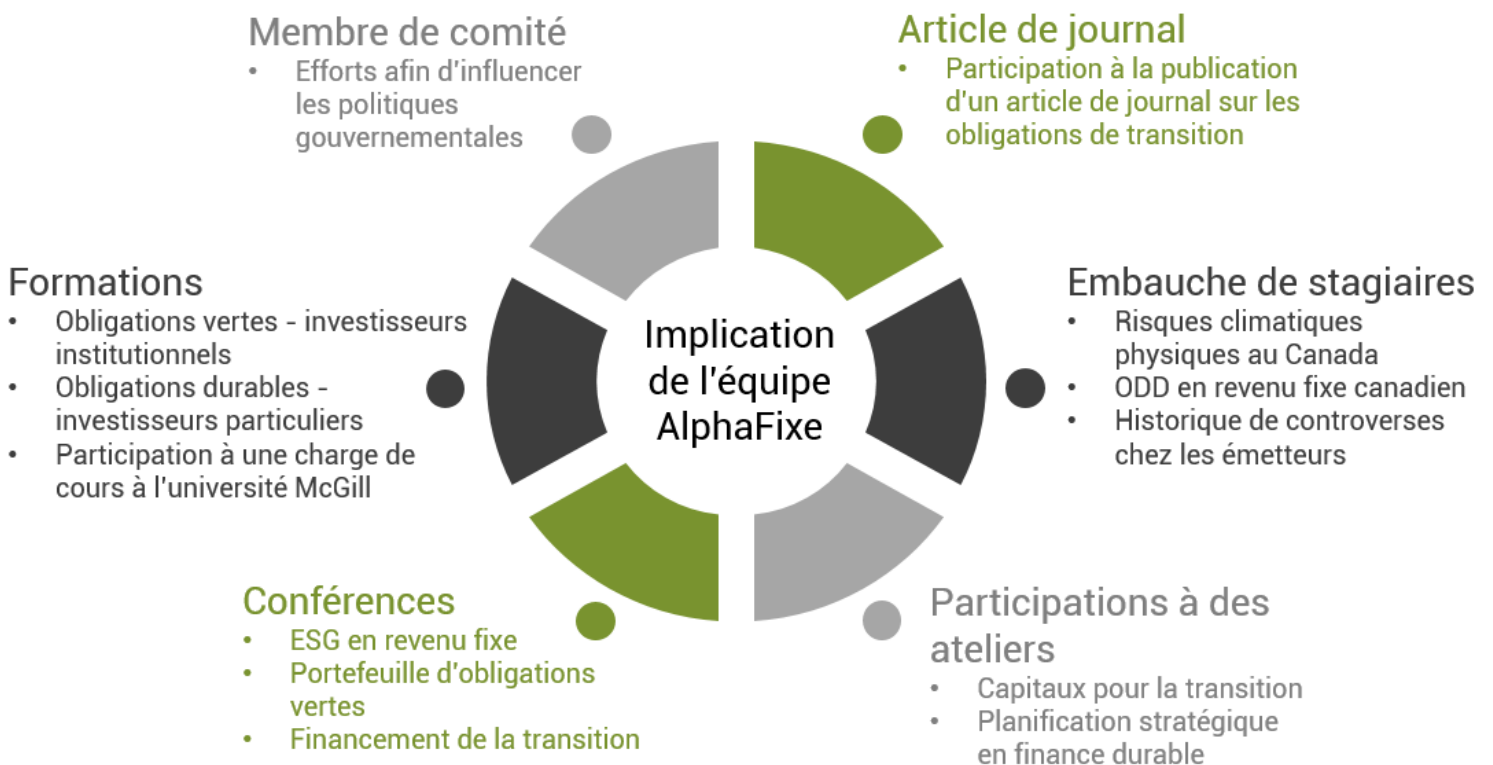
Source : Rapport d'évaluation 2020, PRI

ÉQUIPE

L'intégration des facteurs ESG est menée à l'interne par notre équipe dédiée à l'investissement responsable, composée de deux employés à temps plein. Ces ressources sont spécialisées dans l'analyse et l'intégration des facteurs ESG. L'une d'entre elles détient même une maîtrise en gestion de l'environnement. Nous croyons fermement que ceci peut nous aider à mieux comprendre les risques et opportunités associés à certains actifs ou comportements d'entreprise.

L'équipe d'investissement responsable est située sur le pupitre de négociation et fait partie intégrante de l'équipe d'investissement. Les spécialistes du crédit participent également à la création des différents outils d'évaluation ESG, ce qui nous permet d'adapter notre approche à la réalité du marché des titres à revenu fixe. Par exemple, nous avons adapté nos critères d'analyse ESG en prenant en considération la gouvernance financière, qui diffère entre un actionnaire et un prêteur.

Figure 2 | Implication de l'équipe en investissement responsable





APPROCHE

1

ANALYSE DES FACTEURS ESG

Fait partie intégrante d'une saine gestion des risques.

2

RISQUES CLIMATIQUES

De nos jours, les entreprises sont de plus en plus exposées aux risques découlant d'évènements climatiques extrêmes et de la transition vers une économie sobre en carbone.

3

FILTRES NÉGATIFS

Pour des raisons éthiques et de durabilité, nous excluons les entreprises qui œuvrent dans certains secteurs d'activité jugés sensibles ou controversés. Nous croyons que cette stratégie nous permet d'abaisser notre niveau d'exposition au risque.

4

ENGAGEMENT

Dialogue actif sur les enjeux ESG entre AlphaFixe et ses parties prenantes.

5

INVESTISSEMENT D'IMPACT

Investissement permettant de créer un impact environnemental positif net tout en générant un rendement financier.

ANALYSE ESG

ÉMETTEURS CORPORATIFS

168

Émetteurs de sociétés analysés

Notation ESG mise à jour sur une base continue

15

Industries

Système de classification interne basé sur le profil de durabilité de l'émetteur

90 %

De couverture

Sociétés de l'Indice des obligations universelles FTSE Canada

Approche

Stratégie

Approche par industrie

Évaluation des émetteurs par rapport à leurs pairs

Meilleures pratiques

SASB

Carte de matérialité

GRI

Normes

Gouvernance

Financière

Critères adaptés au marché obligataire

Note de divulgation

Basée sur les bonnes pratiques de divulgation et la disponibilité des données

Engagement

Promouvoir les meilleures pratiques en matière de divulgation de données ESG

Cote de Qualité (CQ)

Intégration de la notation ESG dans le système de notation interne du crédit

ÉMETTEURS PROVINCIAUX

10

Provinces canadiennes analysées

50

Indicateurs de performance ESG

Approche

Stratégie

Approche relative

Évaluation de chacune des provinces

Meilleures pratiques

Enjeux E & S

Conference Board du Canada

Enjeux G

Worldwide

Governance

Indicators (Banque mondiale)

Tendance / Perspective

Basée sur les changements de politiques et controverses

Cote de qualité

Intégration de l'évaluation ESG dans le système de notation de crédit interne

ANALYSE ESG (SUITE)

Partie intégrante du processus d'investissement

Dans le cadre de l'analyse des risques inhérents aux placements, nous identifions et évaluons les facteurs ESG qui pourraient avoir un impact sur le rendement financier à long terme. Notre méthodologie s'inspire des meilleures pratiques en reddition de compte telles que le *Global Reporting Initiative* (GRI) et englobe des concepts tels que la matérialité et le contexte spécifique à chaque industrie (*Sustainability Accounting Standards Board*). La méthodologie est aussi basée sur une approche relative où les émetteurs au sein d'une même industrie sont évalués contre leurs pairs en fonction de critères qui varient selon chaque industrie. L'indice obligataire canadien comprend une part non négligeable de sociétés privées. Contrairement à celles inscrites en bourse, ces

dernières divulguent généralement moins d'information, ce qui peut rendre difficile la réalisation d'une évaluation juste et cohérente des facteurs ESG. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons mis en place une note de divulgation. Cette dernière nous permet de cibler les émetteurs qui n'offrent pas une reddition de compte ESG adéquate (< 75 %) et de les sensibiliser aux bonnes pratiques de divulgation. Les notes ESG attribuées aux émetteurs sont intégrées à la Cote de Qualité (CQ). Elles ont donc un impact important sur les décisions d'investissement (10 % à 15 % de la pondération selon l'industrie). Ces notes contribuent notamment à nous informer de l'écart de crédit requis afin d'être suffisamment compensé pour le niveau de risque auquel nous sommes ou serions exposés.

Tableau 1 | Notation ESG

	2019			2020		
	Note ESG	Couverture (%)	Note de divulgation	Note ESG	Couverture (%)	Note de divulgation
Indice des obligations universelles FTSE Canada	6,5	90 %	89 %	6,5	91 %	88 %
Composite AlphaFixe – Univers	6,7	96 %	88 %	6,5	97 %	86 %
Fonds AlphaFixe – Obligations vertes	6,7	100 %	81 %	6,6	99 %	80 %

La méthodologie de notation ESG n'a pas été modifiée entre 2019 et 2020, ce qui explique la stabilité des notes ESG de l'Indice des obligations universelles FTSE Canada, du Composite AlphaFixe-Univers et du Fonds AlphaFixe - Obligations vertes. À noter que la notation ESG d'un portefeuille est issue d'une somme pondérée de la notation de chacun des titres en portefeuille et de leur poids respectif. Au courant de la prochaine année, nous redoublerons d'efforts afin d'augmenter le pourcentage de couverture de l'Indice des obligations universelles FTSE Canada. On constate aussi que la note de divulgation du Fonds AlphaFixe - Obligations vertes est inférieure à ses pairs. Cela s'explique principalement par le fait qu'une bonne partie du fonds est composée d'obligations liés à des projets spécifiques en énergie renouvelable. Ces émetteurs divulguent généralement moins d'information ESG que de grandes compagnies cotés en bourse.

RISQUES CLIMATIQUES

AlphaFixe appuie les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) depuis juin 2018. L'initiative vise notamment à accroître la transparence quant à la prise en compte des risques climatiques et à accroître l'efficacité des marchés. Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations, AlphaFixe a développé une approche visant à identifier et gérer les risques liés au climat. Cette dernière est disponible sur notre [site web](#). Pour sa part, la présente section vise plutôt à communiquer les résultats des analyses effectuées dans le cadre de la gestion des risques climatiques.

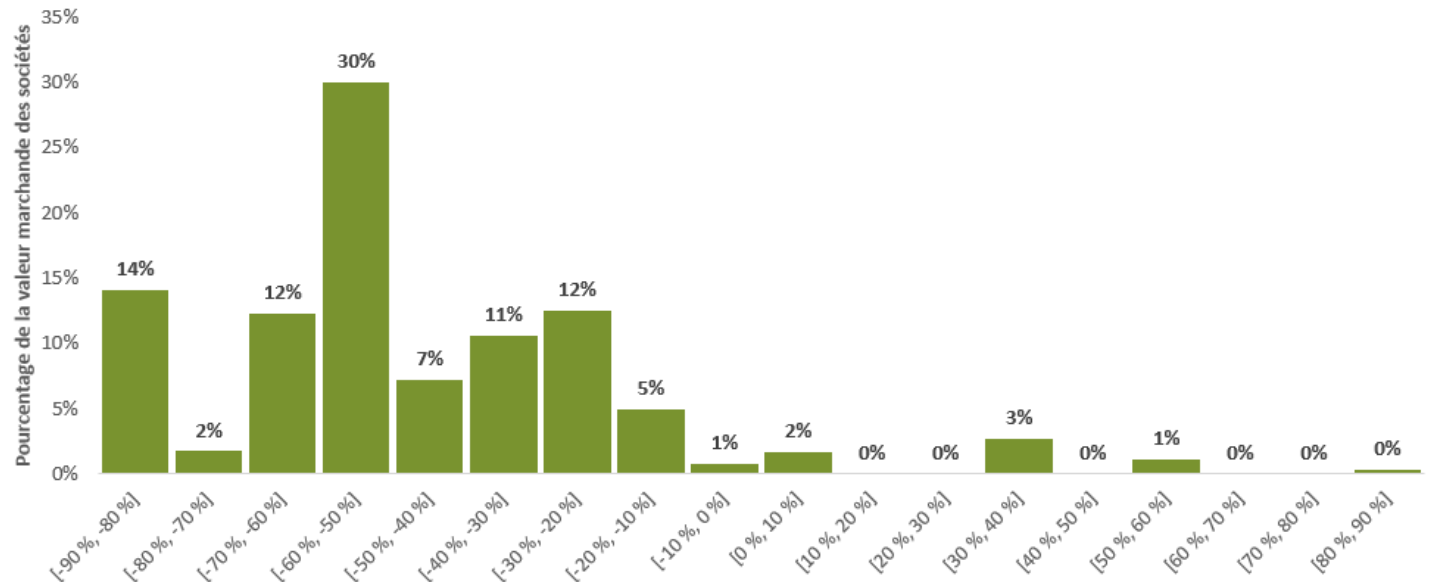
Dans le *Global Risks Report 2021*, le Forum économique mondial (FEM) réitère l'importance des risques liés au climat et à l'environnement. En effet, les risques les plus importants en terme de probabilité d'occurrence et d'impact demeurent l'échec de l'action climatique, les dommages environnementaux, l'érosion de la biodiversité et les événements météorologiques extrêmes. De plus, l'économie mondiale ayant été durement frappée par la pandémie, on constate aussi une hausse importante de la probabilité d'occurrence et l'ampleur accordée au risque rattaché aux maladies infectieuses. Rappelons que le coût économique et humain de la pandémie menace toujours d'anéantir des années de progrès en matière de réduction de la pauvreté et d'inégalités, en plus de miner davantage la cohésion sociale et la coopération mondiale. C'est donc dans ce contexte que nous avons assisté à un afflux important d'obligations sociales en 2020.

Chez AlphaFixe, nous croyons fermement que les risques liés au climat auront inévitablement un impact sur la rentabilité des compagnies dans lesquelles nous investissons. Par exemple, l'évolution du cadre législatif (risque de transition) pourrait laisser certaines entreprises avec des actifs échoués, tandis qu'une augmentation de la tarification du carbone pourrait avoir un impact significatif sur les flux de trésorerie des grands émetteurs de gaz à effet de serre. D'un autre côté, les événements météorologiques extrêmes (risque physique) peuvent affecter la valeur d'une entreprise en causant des dommages matériels aux infrastructures. Nous croyons donc qu'il est important d'accorder une attention particulière aux enjeux climatiques.



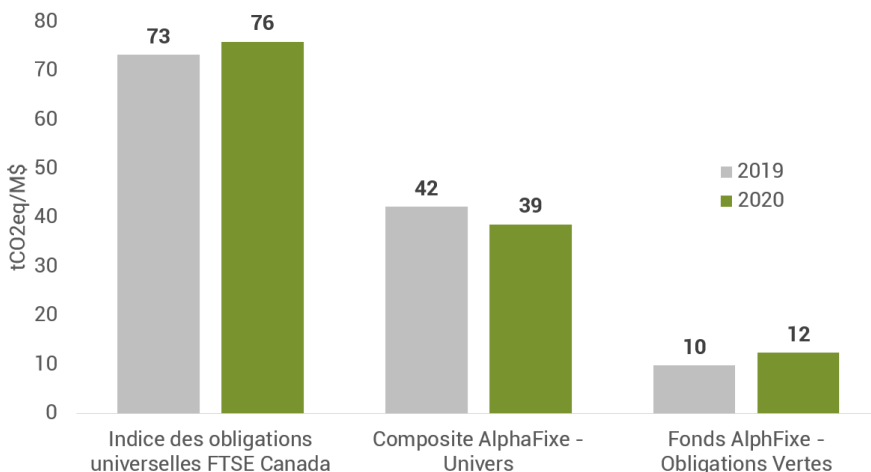
RISQUES CLIMATIQUES (SUITE)

Graphique 1 | Pourcentage d'écart entre l'intensité carbone du portefeuille et celle de son indice de référence



Le graphique ci-haut représente la répartition du pourcentage d'écart entre l'intensité carbone des comptes et leur indice de référence respectif. Par exemple, 94 % de la valeur marchande totale des obligations de sociétés gérées par AlphaFixe a une intensité carbone qui est inférieure à celle de son indice de référence.

Graphique 2 | Intensité carbone



Le graphique ci-contre illustre l'évolution de l'intensité carbone entre 2019 et 2020. Bien que celle-ci soit demeurée relativement stable, on constate tout de même une légère diminution pour le Composite AlphaFixe—Univers tandis que celle de l'Indice des obligations universelles FTSE Canada a légèrement augmenté. Pour sa part, le Fonds AlphaFixe - Obligations vertes continue d'offrir une économie carbone substantielle par rapport à ses deux homologues. Plus de détail sur l'intensité carbone se trouve en annexe.

RISQUES CLIMATIQUES (SUITE)

Tableau 2 | Note d'atténuation

	2019			2020		
	Société (%)	Couverture (%)	Note d'atténuation (/10)	Société (%)	Couverture (%)	Note d'atténuation (/10)
Indice des obligations universelles FTSE Canada	28 %	90 %	5,7	27 %	91 %	5,5
Composite AlphaFixe–Univers	43 %	96 %	5,6	40 %	97 %	5,3
Fonds AlphaFixe–Obligations vertes	34 %	100 %	6,7	28 %	99 %	6,7

La note d'atténuation permet d'évaluer les efforts déployés par les émetteurs pour gérer les risques climatiques physiques et de transition. Il n'est donc pas surprenant d'observer que la note d'atténuation du Fonds AlphaFixe - Obligation vertes d'obligations vertes est supérieure à celle de l'indice de référence. Les émetteurs de ce type de créance sont généralement proactifs avec l'adoption d'un plan de transition, qui va de pair avec la mise en place d'un programme d'émissions d'obligations vertes. Rappelons que la note d'atténuation est le fruit d'une analyse comprenant plusieurs indicateurs comme la divulgation des émissions de GES, l'intégration des recommandations du GIFCC, la mise en place d'une cible de réduction des émissions de GES pour n'en nommer que quelques un.

RISQUES CLIMATIQUES (SUITE)

Tableau 3 | Note d'exposition aux risques climatiques

Industries	Risque de transition	Risque physique	Légende
Média	1	1	1
Électricité renouvelable	1	2	1
Commerce de détail	1	3	1
Santé	1	4	1
Services	1	5	1
Télécommunications	1	6	1
Immobilier	2	7	1
Transmission et distribution d'électricité	3	8	1
Fonds AlphaFixe - Obligations vertes	4	9	5
Banques	5	10	5
Assurance et autres	6	11	5
Technologie	7	12	5
Composite AlphaFixe - Univers	8	13	5
Transport	9	14	5
Indices obligations universelles FTSE Canada	10	15	5
Aéroports	11	16	5
Industrielle	12	17	5
Pipelines	13	18	5
Électricité thermique	14	19	5
Industrie automobile	15	20	10

Les notes d'exposition aux risques physiques et de transition permettent d'évaluer la vulnérabilité des émetteurs, des industries et de nos fonds face aux enjeux climatiques. La note est calculée selon une analyse de plusieurs indicateurs climatiques. Pour leurs parts, les indicateurs de transition touchent plutôt les enjeux liés à une transition abrupte vers une économie sobre en carbone (ex: tarification des émissions de GES, changement de comportement des consommateurs, etc.), tandis que les indicateurs physiques touchent plutôt les dommages potentiels qui pourraient être occasionnés par une augmentation de la fréquence et de l'amplitude d'évènements météorologiques extrêmes (ex: montée du niveau des eaux, ouragan, etc.).

Comme c'était le cas pour la note d'atténuation, le Fonds AlphaFixe - Obligations vertes performe mieux que ses pairs au niveau du risque de transition. Cela s'explique principalement par le fait qu'une bonne partie des obligations du fonds financent des projets d'énergie renouvelable. Au niveau des risques physiques, le Fonds AlphaFixe - Obligations vertes affichent un risque sensiblement plus élevé que ses pairs. On peut expliquer cette situation par le fait que le fonds comprend plusieurs émetteurs issus des industries de l'immobilier, de l'assurance et des technologies.

FILTRES NÉGATIFS

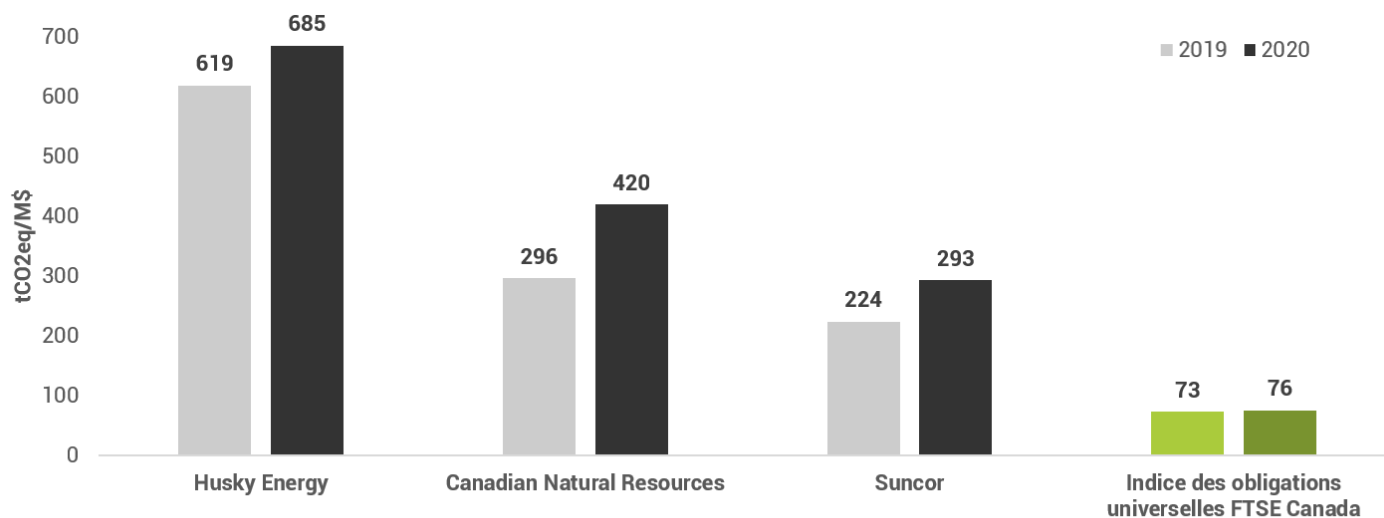
AlphaFixe exclut tous les investissements dans les compagnies de tabac, de jeu de hasard, d'armement, de production d'alcool et de cannabis ainsi que celles qui emploient des enfants. De plus, toutes les compagnies qui exploitent ou font de l'exploration de réserves prouvées ou probables d'énergies fossiles sont exclues de tous les portefeuilles de ses clients et des fonds communs de placement que AlphaFixe gère.

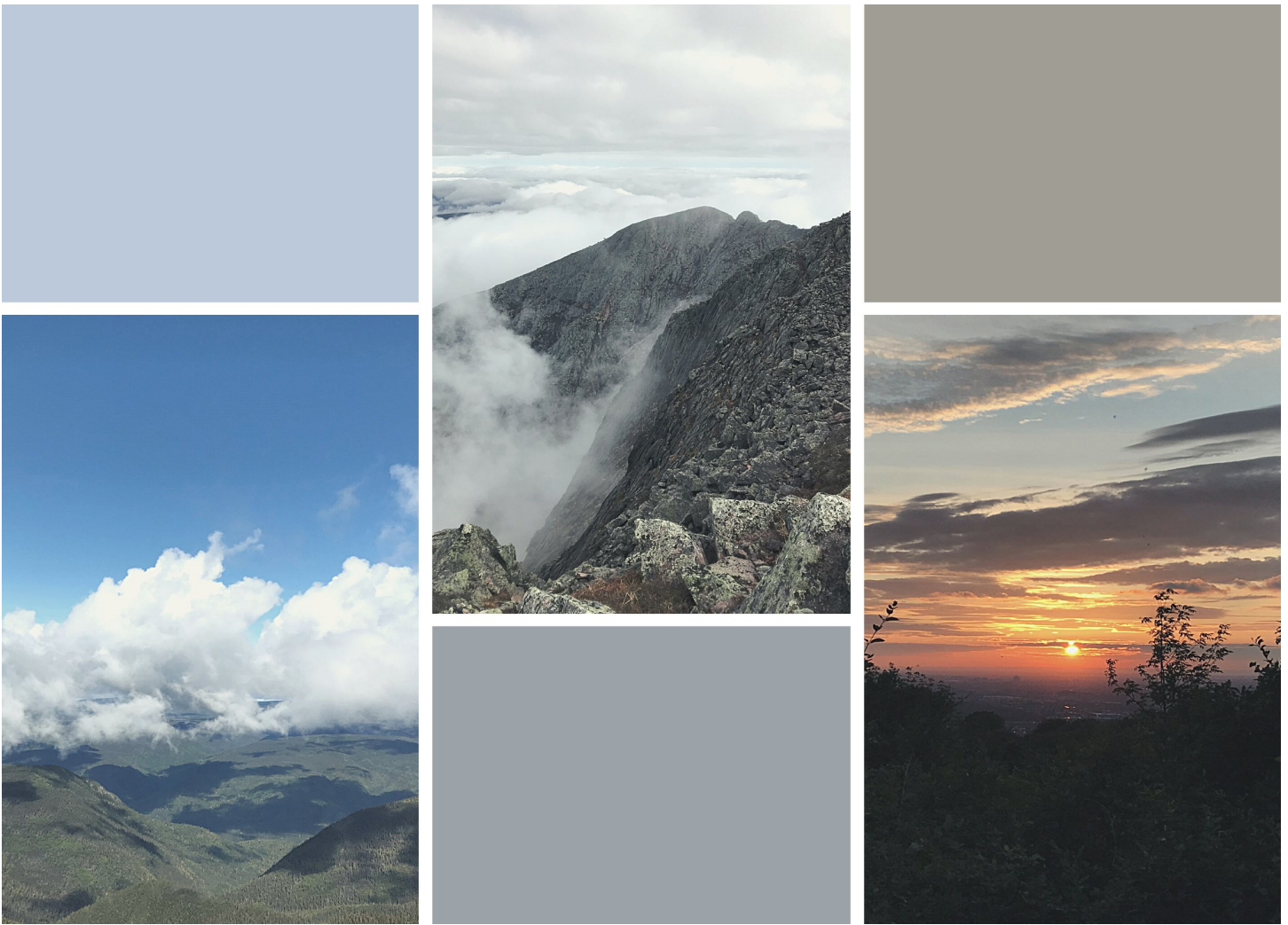
À titre indicatif, les trois émetteurs exclus par notre filtre énergie fossile ne représentent que 2 % de la valeur marchande totale de l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada, mais contribuent à environ 12 % de son intensité carbone.

Tableau 4 | Contribution des émetteurs énergie fossile à l'intensité carbone

	2019	2020
Pondération des émetteurs exclus dans l'indice de société	1,5 %	2,0 %
Intensité carbone moyenne des émetteurs exclus	331	442
Intensité carbone de l'indice	73	76
Contribution en pourcentage de l'intensité totale	7 %	12 %

Graphique 3 | Intensité carbone des émetteurs - énergie fossile





ENGAGEMENT

L'engagement est défini comme toute forme d'échange avec les émetteurs ayant pour but d'améliorer les pratiques liées aux enjeux ESG. AlphaFixe collabore aussi avec ses parties prenantes, soient ses clients/partenaires, les conseillers en placement, les fournisseurs de service, ses pairs ainsi que différentes instances gouvernementales.

En tant que société de gestion de placement spécialisée en revenu fixe, AlphaFixe investit dans des titres de créance qui, par définition, ne procurent aucun droit de vote. Toutefois, rien ne l'empêche d'engager un dialogue constructif avec ses parties prenantes afin de les sensibiliser à une saine gestion des risques liés aux facteurs ESG. Nous profitons donc de chaque occasion (rencontres privées, présentations aux investisseurs, appels, conférences, etc.) se présentant à nous pour le faire.

Tel qu'il est indiqué à la section sur l'analyse des facteurs ESG, la composition de l'indice obligataire canadien fait en sorte que nous engageons régulièrement le dialogue afin de sensibiliser les émetteurs aux bonnes pratiques de divulgation ESG. De plus, tous les émetteurs ayant une note de divulgation inférieure à 75 % sont sollicités annuellement pour répondre à un questionnaire ESG personnalisé.

ENGAGEMENT (SUITE)

Voici le portrait des activités d'engagement ayant eu lieu au courant de l'année 2020 :

Questionnaire annuel portant sur tous les enjeux ESG

Questionnaires envoyés

62

Information demandée

Consommation d'énergie	Recommandations du GIFCC
Empreinte carbone	Taux de roulement
Indice d'engagement des employés	Femmes au sein de la haute direction
Gouvernance financière	Et plusieurs autres

Dialogue et demande d'information ad hoc à propos d'enjeux

Types d'émetteurs Contactés

Sociétés
Gouvernements

Agences gouvernementales
Organisations supranationales

Sujets abordés

Enjeux ESG

Collaboration avec un émetteur : Expliquer notre méthodologie d'évaluation ESG afin qu'il puisse améliorer sa note de divulgation
3 appels : Sensibilisation à la gouvernance financière propre aux investisseurs en obligations
7 appels : Sensibilisation aux meilleures pratiques de reddition de compte ESG
3 suivis : Identification de données aberrantes transmises par l'émetteur

Obligations vertes

6 appels : Formation auprès des émetteurs sur le processus d'émission d'obligations vertes
3 appels : Sensibilisation sur les meilleures pratiques de reddition de comptes

Intégration des recommandations du GIFCC

2 appels : Clarifier la provenance de données carbone aberrantes
Engagement avec un émetteur à travers plusieurs appels et rencontres sur les cibles de réduction des GES et la vente potentielle d'un actif lié aux énergies fossiles
→ Se résulte en un gain de cause

Collaboration

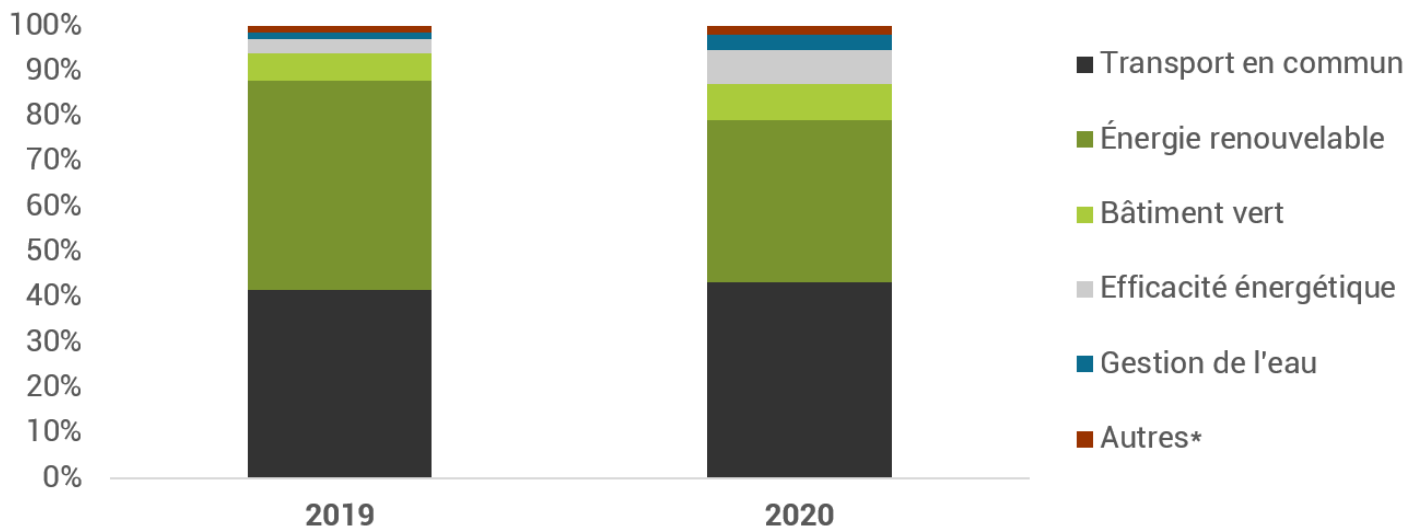
3 appels : Collaborations avec d'autres investisseurs
→ Sensibiliser les émetteurs aux meilleures pratiques de divulgations, à la gestion des risques climatiques et à l'émission d'obligations d'impact

INVESTISSEMENT D'IMPACT

L'investissement d'impact est généralement défini comme toute forme d'investissement visant à créer un impact environnemental ou social positif, tout en générant un rendement financier. Chez AlphaFixe, l'investissement d'impact passe inévitablement par le lancement du tout premier fonds canadien d'obligations vertes en novembre 2017. Le fonds offre une solution innovatrice pour la gestion active des obligations vertes, permettant ainsi de participer au financement d'une économie sobre en carbone sans sacrifier de rendement. Les titres à revenu fixe sont destinés, entre autres, au financement de projets de réduction des gaz à effet de serre (GES) ou d'adaptation aux changements climatiques.

Les placements sélectionnés doivent respecter les critères de sélection d'obligations vertes établis par le processus de validation propriétaire AlphaVert. Ces critères s'appuient notamment sur les *Green Bond Principles* et les standards du *Climate Bonds Initiative*. Les obligations considérées comme vertes sont les obligations avec étiquette et celles alignées avec les changements climatiques, c'est-à-dire les sociétés ou les projets, dont un minimum de 90 % des revenus provient d'activités à impact environnemental positif.

Graphique 4 | Répartition par catégories de projets



Selon l'Agence internationale de l'énergie, les sources principales d'émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'énergie proviennent des industries de la production d'électricité et du transport. C'est donc une bonne chose que dans le fonds AlphaFixe - Obligations vertes, les catégories de projets dominantes sont l'énergie renouvelable et le transport en commun, tel qu'illustré au tableau ci-haut.

INVESTISSEMENT D'IMPACT (SUITE)

Tableau 5 | Impact environnemental du Fonds AlphaFixe - Obligations vertes

Indicateurs clés de performance	Unité	2019		2020	
		Valeur	Couverture	Valeur	Couverture
Émissions potentiellement évitées	tCO2eq/M\$	276	94 %	196	90 %
Économie d'énergie	kWh/M\$	1 221	15 %	4 412	35 %
Économie d'eau	Litres/M\$	69 507	16 %	69 116	21 %
Réduction de la quantité de déchets	Kg/M\$	414	3 %	292	2 %

Nous observons qu'il n'y a que l'indicateur d'économie d'eau qui est demeuré stable entre les deux périodes. La valeur de l'intensité des émissions potentiellement évitées a diminué considérablement suite à la réduction de la pondération des obligations d'Hydro-Québec en portefeuille. Rappelons que le producteur d'électricité québécois est l'émetteur ayant le plus grand impact sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre en portefeuille. Pour ce qui est de l'économie d'énergie, Manuvie est l'émetteur responsable de l'augmentation substantielle de l'indicateur. On constate ainsi une hausse importante de cet indicateur suite à la publication du rapport d'impact couvrant l'obligation verte de Manuvie. Les gains proviennent principalement d'investissement dans des mesures d'efficacité énergétique au sein de différents bâtiments. Finalement, l'augmentation de la pondération dans la société Apple a eu un impact sur la réduction de la quantité de déchets. En effet, l'entreprise a mis en place des processus robotisés pour recycler les pièces des versions antérieures de ses iPhones.

Figure 3 | Contribution aux objectifs de développement durable (ODDs)

Sur 109 obligations portant le sceau AlphaVert, voici le nombre d'obligations contribuant à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU)* :



*Une obligation peut contribuer à l'atteinte de plusieurs ODD. Par exemple, un projet d'énergie éolienne contribue à l'atteinte des objectifs 7, 9, 11 et 13.

INVESTISSEMENT D'IMPACT (SUITE)

Tableau 6 | Investissement d'impact

	Indice des obligations universelles FTSE Canada	Fonds AlphaFixe - Obligations vertes
Obligations vertes	3,4 %	89,0 %
Obligations sociales	1,4 %	0 %
Obligations durables	0,2 %	5,0 %
Projets environnementaux	0,2 %	4,1 %
Projets sociaux	0,2 %	2,7 %
Total	5,0 %	94,0 %
Sceau AlphaVert	3,6 %	93,1 %

Le tableau ci-haut fait état du pourcentage en obligations à impact dans le Fonds AlphaFixe – Obligations vertes et dans l'Indice des obligations universelles FTSE Canada. Les obligations durables permettent de financer autant des projets environnementaux que sociaux. Afin d'obtenir un niveau élevé de transparence sur l'impact de nos investissements, nous segmentons la proportion en projets environnementaux et sociaux que ces obligations financent.

On remarque que le pourcentage par type de projet n'équivaut pas au total en obligations durables. Le fait est qu'un projet peut avoir à la fois un impact dans les deux catégories. Le meilleur exemple est un hôpital doté d'une certification écoénergétique, impactant positivement à la fois le domaine de la santé et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Somme toute, le Fonds AlphaFixe - Obligations vertes finance des projets environnementaux à la hauteur de 93,1 % de sa valeur marchande.

Tableau 7 | Émissions mondiales d'obligations d'impact

Année	Émissions d'obligations (milliards \$)				Total
	Vertes	Sociales	Durables	Liées à la durabilité	
2018	182	14	18	0	214
2019	263	18	41	4	326
2020	270	140	114	7	531

À travers le monde, la valeur des obligations d'impact en circulation n'a pas cessé d'augmenter au cours des dernières années. En 2020, la Covid-19 a fait exploser les besoins en services sociaux, notamment en santé. Ce n'est donc pas une surprise de voir une augmentation fulgurante des émissions d'obligations sociales et durables la même année.

ANNEXE

Tableau 8 | Rapport d'intensité carbone au 31 décembre 2020

Poids en obligations de sociétés % de couverture des obligations de sociétés	Indice des obligations universelles FTSE Canada			Composite AlphaFixe - Univers			Fonds AlphaFixe - Obligations vertes		
	Intensité carbone (tCO2eq/M\$)	Pondération industrie	Contribution de l'industrie (tCO2eq/M\$)	Intensité carbone (tCO2eq/M\$)	Pondération industrie	Contribution de l'industrie (tCO2eq/M\$)	Intensité carbone (tCO2eq/M\$)	Pondération industrie	Contribution de l'industrie (tCO2eq/M\$)
	26,6 %			39,9 %			29,2 %		
	91,9 %			94,5 %			94,0 %		
Industries	Intensité carbone (tCO2eq/M\$)	Pondération industrie	Contribution de l'industrie (tCO2eq/M\$)	Intensité carbone (tCO2eq/M\$)	Pondération industrie	Contribution de l'industrie (tCO2eq/M\$)	Intensité carbone (tCO2eq/M\$)	Pondération industrie	Contribution de l'industrie (tCO2eq/M\$)
Communication	5,7	8,9 %	0,5	5,8	9,4 %	0,5	9,4	2,3 %	0,2
Energie	189,9	22,6 %	42,9	160,4	13,7 %	22,0	9,7	22,5 %	2,2
Financière	5,8	36,7 %	2,1	0,6	49,5 %	0,3	2,5	31,8 %	0,8
Industrielle	48,8	6,3 %	3,1	54,5	6,4 %	3,5	9,0	3,2 %	0,3
Infrastructure	153,5	17,2 %	26,5	109,8	9,7 %	10,7	28,8	20,9 %	6,0
Immobilier	10,8	7,1 %	0,8	10,8	6,8 %	0,7	6,8	5,2 %	0,4
Titrisation	7,0	1,1 %	0,1	0,0	0,0 %	0,0	0,0	0,0 %	0,0
Prêts bancaires	0,0	0,0 %	0,0	18,0	4,5 %	0,8	18,0	14,1 %	2,5
TOTAL		100,0 %			100,0 %			100,0 %	
Intensité carbone du portefeuille (tCO2eq/M\$)			75,9			38,6			12,4

Tableau 9 | Rapport d'intensité carbone au 31 décembre 2019

Poids en obligations de sociétés % de couverture des obligations de sociétés	Indice des obligations universelles FTSE Canada			Composite AlphaFixe - Univers			Fonds AlphaFixe - Obligations vertes		
	Intensité carbone (tCO2eq/M\$)	Pondération industrie	Contribution de l'industrie (tCO2eq/M\$)	Intensité carbone (tCO2eq/M\$)	Pondération industrie	Contribution de l'industrie (tCO2eq/M\$)	Intensité carbone (tCO2eq/M\$)	Pondération industrie	Contribution de l'industrie (tCO2eq/M\$)
	28,0 %			43,2 %			34,3 %		
	90,3 %			91,5 %			96,1 %		
Industries	Intensité carbone (tCO2eq/M\$)	Pondération industrie	Contribution de l'industrie (tCO2eq/M\$)	Intensité carbone (tCO2eq/M\$)	Pondération industrie	Contribution de l'industrie (tCO2eq/M\$)	Intensité carbone (tCO2eq/M\$)	Pondération industrie	Contribution de l'industrie (tCO2eq/M\$)
Communication	5,8	8,3 %	0,5	6,4	8,2 %	0,5	11,8	3,5 %	0,4
Energie	174,9	20,8 %	36,4	172,8	13,0 %	22,5	5,4	22,7 %	1,2
Financière	6,8	40,9 %	2,8	0,5	55,4 %	0,3	2,4	32,8 %	0,8
Industrielle	43,0	6,3 %	2,7	65,8	6,0 %	3,9	7,0	3,9 %	0,3
Infrastructure	182,5	16,2 %	29,6	155,5	8,7 %	13,5	23,8	14,2 %	3,4
Immobilier	18,0	6,4 %	1,2	19,8	5,8 %	1,1	10,4	7,9 %	0,8
Titrisation	5,2	1,1 %	0,1	0,2	1,0 %	0,0	0,0	0,0 %	0,0
Prêts bancaires	0,0	0,0 %	0,0	19,4	2,0 %	0,4	19,4	15,0 %	2,9
TOTAL		100,0 %			100,0 %			100,0 %	
Intensité carbone du portefeuille (tCO2eq/M\$)			73,2			42,2			9,8